



## Opérations de maintien et de soutien de la paix de la police canadienne, de 2001 à 2003

De 2001 à 2003, la contribution de la police canadienne comprend la surveillance et la formation à succès de la police locale, la planification et la mise en œuvre d'éléments policiers dans plusieurs missions, les enquêtes sur les atrocités des crimes de guerre et la participation à un projet pilote dans les camps de réfugiés. Par conséquent, plusieurs pays commencent à sortir du conflit pour passer à l'édification de la paix et à la réconciliation avec des institutions démocratiques renforcées.

Cette période a montré à quel point il est important d'affecter des membres du personnel canadien à des postes stratégiques dans le monde entier ainsi que de communiquer les rapports de façon opportune, ce qui confère au Canada la capacité d'influer sur les décisions stratégiques dans le cadre des missions. Des objectifs clairs et des résultats mesurables constituent une priorité pour les opérations de maintien et d'édification de la paix de la police canadienne, de 2001 à 2003. Dans les pages suivantes, on présente les profils des missions canadiennes de maintien et de soutien de la paix pendant cette période.

### Missions de maintien de la paix de la GRC dans le monde, 2001-2003



# KOSOVO



## MISSION D'ADMINISTRATION INTÉRIMAIRE DES NATIONS UNIES AU KOSOVO (MINUK) POLICE CIVILE DE LA MINUK

Existe depuis juin 1999  
Contribution canadienne de 2001 à 2003 :  
92 agents de police  
Langue de travail : anglais

### Le Mandat

Le Canada soutient le mandat de la MINUK en vue de maintenir la loi et l'ordre civil au Kosovo. Il a déployé jusqu'à 40 agents de police auprès de la mission de l'ONU, dans le cadre d'un contingent international de policiers civils d'environ 4 500 personnes.

### Activités de la police canadienne

On considère le Canada comme un pionnier des droits de la personne et de la police communautaire. La contribution de la police canadienne au Kosovo a été soutenue par le partenariat de la GRC et de plus de 20 autres services de police canadiens. Depuis la création de la MINUK en juin 1999, les membres de la police canadienne occupent des postes administratifs et opérationnels clés au sein des contingents de la police civile. Voici quelques exemples qui concernent la période allant de 2001 à 2003.

En 2001-2002, un agent de police canadien assumait la direction des opérations de la MINUK, supervisant toutes les opérations policières quotidiennes de la MINUK au Kosovo.

Un agent canadien occupait également le poste de chef de la région de Mitrovica où il supervisait les activités quotidiennes de plus de 430 agents de police internationaux, de 600 agents de police du Kosovo et du personnel local.

On a nommé un agent canadien comme analyste principal de renseignements du tout nouveau Bureau de lutte contre la criminalité organisée du Kosovo (BLCOK) tandis qu'un autre agent travaille pour le Groupe des produits de la criminalité. Le BLCOK travaille en étroite collaboration avec les groupes du renseignement militaire de la Force pour le Kosovo (KFOR) (OTAN).

Les agents canadiens continuent à faire office d'enquêteurs dans le Groupe central des enquêtes criminelles ainsi dans les groupes régionaux des crimes graves, lesquels travaillent en étroite collaboration avec les enquêteurs du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) en vue d'aider à protéger les preuves existantes contre les personnes responsables des violations des droits de la personne.



Deux Canadiens font partie du Centre international de formation policière (CIFP), qui offre une orientation aux nouveaux agents de police civile arrivant en mission sur un vaste éventail de sujets propres à la mission. Un Canadien s'est également rendu dans les pays hôtes en vue d'effectuer un examen obligatoire de la connaissance de la langue anglaise ainsi que des compétences en matière de conduite et de tir.

La police de la MINUK a mis en place un Comité d'appel des employés du service de police du Kosovo, qui traite les appels découlant d'affaires de discipline interne auxquelles des agents du service de police du Kosovo (SPK) ont pris part. Lors de la création de ce comité, on a nommé un agent canadien comme président, et ce, en raison de son excellente connaissance de ces sujets.

Un agent de police canadien est rattaché au Groupe régional d'enquêtes internes, et un autre au Bureau des médias du Groupe de la police frontalière et de la police des frontières.

## **Initiatives entreprises avec la population locale**

En octobre 2002, à l'occasion du Jour d'Action de grâce, les agents de police canadiens ont organisé un barbecue, avec leurs homologues suédois, dans le village de Plementine, dans un camp de Roms déplacés en dehors de Pristina. Ils ont recueilli plus de 1 000 euros pour l'événement, auquel plus de 400 personnes ont assisté. Après le barbecue, ils ont diffusé un film pour les enfants.

En décembre 2002, les agents canadiens ont lancé l'Opération MiTS (moufles, toques et écharpes). Ils ont réuni plus de 1 500 dollars canadiens afin d'acheter plus de 450 ensembles de moufles, toques et écharpes qu'ils ont distribués aux villages de Glogovac, de Fushe Kosove et à leur périphérie. Ils ont également acheté un grand nombre de pyjamas pour bébés destinés aux enfants orphelins de l'hôpital et de l'orphelinat.

L'Opération Festive Cheer, qui a reçu des dons de plus de 1 500 euros, a permis aux agents de police d'acheter plus de 300 sacs de provisions qu'ils ont distribués, à l'occasion du jour de l'An, aux personnes dans le besoin des villages de Glogovac et de Fushe Kosove.

## **Réalisations**

La police de la MINUK a mis en place une structure organisationnelle similaire aux services de police les plus modernes. Elle offre un soutien administratif interne aux agents de police civile et un soutien opérationnel à la mission. La police de la MINUK exerce une autorité policière exécutive dans tout le Kosovo et a créé des groupes régionaux d'enquêtes internes dans chaque région. Les agents de police civile qui arrivent en mission aujourd'hui bénéficient d'un nécessaire de conférence mis à jour, compilé à partir de ceux qui ont servi au cours des 42 premiers mois au Kosovo.

La police de la MINUK continue à travailler en étroite collaboration avec la



Force pour le Kosovo (KFOR) de l'OTAN. Ensemble, elles ont rédigé des mesures de sécurité conjointes prévoyant un processus de vote démocratique à travers la région. Les élections provinciale et municipale tenues respectivement en novembre 2001 et 2002 se sont déroulées sans incident. La MINUK et la KFOR ont également mené quotidiennement des patrouilles conjointes, qui comprenaient l'établissements de barrages routiers et les perquisitions conjointes d'entreprises et de résidences locales en vue de soutenir les enquêtes criminelles et les recherches d'armes. Ces efforts ont fourni un haut niveau de sécurité et permis d'instaurer la confiance dans le soutien de la police. On a également créé le Bureau de lutte contre la criminalité organisée du Kosovo (BLCOK), lequel travaille main dans la main avec le service de renseignement de la KFOR en vue de combattre le crime organisé.

En février 2003, on a cédé au service de police du Kosovo (SPK) plusieurs des points de passage frontaliers et des frontières. La police frontalière et des frontières de la MINUK fournit encore des agents pour l'encadrement et la surveillance des activités des agents du SPK. Ces agents ont réussi à intercepter des armes, de la drogue et de faux passeports. La MINUK continue à élaborer des cours de formation à l'intention des agents du SPK.

La Section des droits de la personne, installée au quartier général des opérations de la MINUK, à Pristina, travaille en étroite collaboration avec le TPIY du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et offre un soutien administratif sur les enquêtes liées aux droits de la personne. Le Groupe central des enquêtes criminelles de Pristina travaille également en étroite collaboration avec les enquêteurs du TPIY en vue d'aider à protéger les preuves existantes contre les personnes responsables des violations des droits de la personne.

Le Système d'information de la police du Kosovo (KPIS), lancé en 2000, permet au SPK non seulement de saisir les données électroniques liées aux enquêtes en cours et aux immatriculations de véhicules automobiles, mais aussi de suivre et de surveiller l'évolution de la criminalité. Le KPIS existe désormais dans tous les postes de police de la province.

Décembre 2002 a vu le transfert du premier poste de police au contrôle total du SPK, et ce, dans la ville de Gracanica. La MINUK continuera à fournir des agents de police civile qui surveilleront et encadreront les agents du SPK. On prévoit transmettre le contrôle de 12 postes supplémentaires au SPK d'ici la fin de 2003.

## Défis

La police civile continue à assurer des services de maintien de l'ordre quotidiens dans un milieu difficile et intimidant, face aux cycles courts de rotation. Il faut accroître les ressources en vue d'accomplir les tâches plus efficacement.

De même, il est nécessaire d'instituer un système judiciaire et de détention dans le pays puisque l'on a actuellement chargé la police de la MINUK d'exécuter des fonctions provisoires liées à la détention.

## KOSOVO



### MISSION D'ADMINISTRATION INTÉRIMAIRE DES NATIONS UNIES AU KOSOVO (MINUK) : SERVICE DE LA FORMATION ET DU PERFECTIONNEMENT DE LA POLICE DE L'ORGANISATION POUR LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION EN EUROPE (OSCE)

Existe depuis juillet 1999

Contribution canadienne de 2001 à 2003 : deux  
agents de police

Langue de travail : anglais

## Mandat

Conformément à la résolution 1244 du Conseil de sécurité, le mandat du Service de la formation et du perfectionnement de la police de l'OSCE consiste à offrir un service de police compétent et orienté vers la démocratie ainsi qu'à rétablir la confiance dans l'application de la loi, parmi les citoyens du Kosovo.

## Objectifs

L'objectif de la mission était de fournir une expertise en matière de formation policière et d'aider au recrutement, à la formation et à l'organisation d'un service de police du Kosovo (SPK).



## Activités

Les membres de la police canadienne faisaient partie d'une organisation multinationale de plus de 80 moniteurs de police actifs et retraités de 23 différents pays, déployés à l'école de police du Kosovo, à Vucitrn. Ils étaient également responsables de recruter et de sélectionner le personnel du service de police du Kosovo (SPK). Ils ont aussi effectué des recherches sur la formation de base des agents de police, la formation en gestion et la formation des superviseurs de la police du SPK ainsi que sur la formation du personnel de la police de la MINUK. Ils ont conçu ces programmes de formation, les ont fournis et évalués. Les membres de la police canadienne travaillant à l'école de police du Kosovo ont contribué aux fonctions administratives dans les bureaux de vote, tout au long de la mission, pendant les élections locales qui se sont tenues à l'automne de 2001 et de 2002. Ils ont également rédigé et assuré un certain nombre de cours généraux sur la police, tels que les enquêtes sur les accidents de circulation, les cours de perfectionnement en gestion des superviseurs et des cadres moyens, proposés aux agents supérieurs du SPK.



## Réalisations

On a élaboré le programme d'instruction de base de la police et on l'a enseigné aux cadets du service de police du Kosovo sous forme d'un programme de formation de base de huit semaines. On a également élaboré un programme d'instruction de formation avancée de 19 autres semaines, que l'on a proposé aux cadets sortants. On a également mis au point le programme d'instruction pour la formation en gestion des superviseurs et des cadres moyens.

On a établi un programme primaire de formation pratique pour les agents. Dans ce système, on sélectionne un agent de police civile afin d'agir comme formateur et conseiller pour les membres du SPK, et ce, pour les besoins d'un perfectionnement structuré. On a également mis sur pied une formation sur place pour les cours spécialisés. Ces cours comprennent la formation en conduite automobile, l'utilisation des armes à feu, la rédaction de rapports, l'informatique, les enquêtes criminelles ainsi que les enquêtes sur les agressions sexuelles, et enfin les cours aux cadres moyens et supérieurs. À la fin d'avril 2003, 22 classes de candidats ont été promus à l'école du SPK, pour un total de 5 535 cadets et cadettes de différents groupes ethniques. Un certain nombre d'agents du SPK sont allés aux États-Unis et en Allemagne afin de suivre une formation spécialisée supplémentaire.

## Défis

Dans une certaine mesure, le succès de la formation de l'école du SPK peut se mesurer par le nombre de cadets sortants. Toutefois, le Programme de formation pratique permettra de déterminer l'efficacité du SPK à long terme.



# BOSNIE - HERZÉGOVINE



## GRUPE INTERNATIONALE DE POLICE (GIP) DE LA MISSION DES NATIONS UNIES EN BOSNIE-HERZÉGOVINE

A existé de mai 1997 au 31 décembre 2002  
Contribution canadienne de 2001 à 2002 :  
16 agents de police  
Langue de travail : anglais

### Mandat

Le groupe international de police (GIP) avait pour mandat de reconstruire une société civile en Bosnie-Herzégovine, en renforçant les institutions communautaires et en facilitant le retour des réfugiés et des personnes déplacées.



### Objectifs et activités

Dans son travail, le GIP a mis l'accent sur le respect des droits de la personne, la mise en œuvre de la police communautaire et la responsabilisation de la police à l'égard de la population. De même, il a facilité la sélection et le recrutement des minorités ethniques dans la police locale, et élaboré des normes et des modules de formation pour les deux écoles de police. Les activités comprenaient les suivantes :

- surveillance, observation et inspection des activités et des installations d'application de la loi;
- conseils et séances de formation offerts au personnel chargé d'exécuter les lois;
- conseils offerts aux instances gouvernementales de Bosnie-Herzégovine sur l'organisation d'organismes civils d'application de la loi efficaces;
- garantie de l'existence de conditions pour des élections libres et justes;
- formation des formateurs et aide à l'élaboration de systèmes qui permettront à la police d'évaluer, de déterminer, de mettre sur pied et d'assurer sa propre formation policière;
- introduction à la police communautaire;
- recrutement des minorités dans les services de police locaux.

La majorité des agents de police canadiens qui ont servi en Bosnie-Herzégovine ont fourni un soutien à l'administration policière locale. Le commandant du contingent canadien s'est assuré que les agents de police canadiens nouvellement arrivés occupaient des postes leur permettant de surveiller et de soutenir les administrateurs de police.



Un agent canadien était responsable de l'établissement de l'Agence d'information et de protection de l'État (AIPE), nouvellement fondée et responsable de la protection des représentants de l'État bosniaques en visite auprès des dignitaires et dans les immeubles d'État. Un autre agent de police canadien travaillait en tant que coordonnateur au Bureau consultatif de la police communautaire. Il a pris part à la mise en œuvre de plusieurs projets de police communautaire. Un autre Canadien occupait le poste de principal enquêteur du groupe d'intervention. À ce titre, il apportait conseils et directives aux administrateurs locaux en ce qui concerne les enquêtes sur les crimes graves. Les Canadiens ont également été les principaux enquêteurs sur les enquêtes à haute visibilité, telles que le démantèlement de réseaux de trafic de femmes destinées à la prostitution et à des agences d'escorte en Europe de l'Est.

La rétroaction positive suscitée par le travail des Canadiens a garanti d'autres postes aux agents de police du Canada dans la nouvelle Mission de police de l'Union européenne (MPUE), qui a succédé au GIP des Nations Unies le 1<sup>er</sup> janvier 2003.

## Réalisations

Des citoyens de toutes les minorités ethniques ont de plus en plus signalé les infractions à leur police locale. Ce comportement laisse entendre que les habitants de Bosnie-Herzégovine espèrent que la police locale enquêtera de façon professionnelle sur leurs plaintes et respectera leurs droits de la personne dans ce processus. On a respecté les quotas proposés de recrues des minorités, et toutes les classes formaient des cadets d'ethnicité mixte. Les femmes constituaient 17 % des recrues promues sortantes.

De plus, à la fin de décembre 2002, le service national des frontières (SNF) avait réalisé son objectif cible consistant à protéger la totalité de la frontière de la Bosnie-Herzégovine.

## Défis

Même si le milieu était plus stable d'une façon générale, les citoyens issus des groupes minoritaires ont continué à se plaindre dans le cadre de leurs demandes de relogement dans leurs résidences habitées par d'autres groupes pendant la guerre civile.

On a réalisé des progrès en permettant à tous les groupes ethniques de devenir membres du système policier, et ce, en allégeant l'ancien système policier et en le rendant plus transparent. Bien qu'on a réalisé des progrès sur ce plan, on doit procéder à une surveillance plus poussée.



# BOSNIE - HERZÉGOVINE



## MISSION DE POLICE DE L'UNION EUROPÉENNE (MPUE)

Existe depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003  
Contribution canadienne totale pour 2003 :  
six agents de police  
Langue de travail : anglais

### Mandat

La MPUE met à profit les succès du Groupe international de police (GIP) des Nations Unies en surveillant, en encadrant et en inspectant, grâce à la co-occupation avec la police locale aux niveaux intermédiaires et supérieurs, en facilitant les programmes de perfectionnement et en les rendant possibles pour les niveaux intermédiaires et supérieurs de la police ainsi que pour les ministres compétents de la Bosnie-Herzégovine.



### Objectif

La MPUE, soutenue par les personnes chargées de l'élaboration des programmes de l'Union européenne dans le cadre de l'édification d'instances communautaires, a pour but d'établir des accords policiers durables sous le mandat de la Bosnie-Herzégovine. Dans le cadre d'une règle très vaste de l'approche juridique et, conformément à l'Accord-cadre général pour la paix, la MPUE a établi les accords conformément aux pratiques européennes et internationales, élevant ainsi les normes de la police de Bosnie-Herzégovine.

### Activités

Comme la MPUE les expose dans ses objectifs, les activités de la police civile étaient les suivantes.

- Améliorer les principes de gestion, la délégation des pouvoirs et la planification des activités, à l'aide d'examens de la gestion et des opérations de la police.
- Exercer une surveillance et donner des conseils sur le professionnalisme et l'éthique aux ministres et aux niveaux supérieurs de la police.
- Surveiller l'exercice d'un contrôle politique approprié sur la police.



On a choisi un agent canadien pour faire partie du personnel du Sous-commissaire de la MPUE, ce qui lui a donné l'occasion d'aider à élaborer les stratégies de mission. Deux agents canadiens jouaient le rôle de co-occupants de l'équipe de contrôle pour les niveaux d'administration intermédiaires, et on a déployé deux agents canadiens à titre d'agents de liaison entre la MPUE, la police locale et la Force de stabilisation (SFOR) militaire de l'OTAN.

Un autre enquêteur canadien se trouve toujours en détachement au Bureau du Haut-représentant (BHR), où il encadre les enquêteurs locaux sur les fraudes et donne des conseils aux représentants du gouvernement. Le service de lutte contre la fraude a entrepris des enquêtes sur la fraude à haute visibilité, dont une enquête complexe dans laquelle on a découvert la participation d'une institution financière au financement de groupes séparatistes.

## Défis

Afin de mettre à profit les réalisations de l'ONU, le GIP poursuivra ses efforts visant à élever les normes actuelles de la police de Bosnie-Herzégovine à celles des communautés européenne et internationale, et ce, d'ici la fin de son mandat en décembre 2005.



# MACÉDOINE



L'ORGANISATION POUR LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION EN EUROPE (OSCE) MISSION DE LA CONFÉRENCE POUR LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION EN EUROPE (CSCE) DANS L'EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE POUR SKOPJE

Existe depuis le 13 août 2001  
Contribution canadienne de 2001 à 2002 : trois agents de police  
Langue de travail : anglais

## Mandat

Cette mission a pour mandat de surveiller ce qui se passe le long des frontières serbes et dans d'autres endroits de la Macédoine, qui pourraient souffrir des retombées du conflit dans l'ex-Yougoslavie. On a exercé une surveillance en vue de favoriser le respect de l'intégrité territoriale, de maintenir la paix, la stabilité et la sécurité ainsi que d'aider à empêcher un conflit possible dans la région.



## Objectif

Afin d'instaurer la confiance au sein de la communauté, les surveillants aident à maintenir la stabilité et la sécurité du pays. Ils font régulièrement état de nombreuses questions se rapportant à la sécurité, dont les troubles des régions du nord de la frontière. Ils surveillent également les armes illégales et le trafic d'êtres humains ainsi que le retour des réfugiés et des personnes déplacées à l'échelle interne.

## Activités

On a déployé des agents de police dans les zones sensibles en même temps que le redéploiement progressif de la police nationale. Ils ont non seulement offert une aide en s'assurant du redéploiement progressif et coordonné de la police nationale, mais ils ont également aidé à la formation d'un service de police multiethnique au Centre de formation de la police macédonienne.

On a déployé un agent canadien en tant que conseiller supérieur, dont le rôle consistait à surveiller le redéploiement de la police nationale dans l'un des villages de la zone de conflit. Il s'est employé à instaurer la confiance des villageois dans la police nationale et a fourni des conseils sur les pratiques policières. Il était également responsable des fonctions administratives se rapportant aux agents internationaux à son poste.



On a déployé deux agents canadiens en qualité d'instructeurs de formation de base au centre multiethnique de police, en dehors de Skopje. Il leur incombait de préparer et d'assurer plus de 40 cours d'étude générale sur la police, dont la survie de l'agent, les déclarations des victimes, la sensibilisation à la violence conjugale et les services de police dans le cadre d'une société multiethnique. Un agent a également contribué à l'élaboration du programme de police communautaire.

## Défis

Il est difficile d'assurer la continuité d'un programme de formation policière multiethnique, tout en mettant à profit la réintégration de la police locale dans les villes et villages des zones de conflit.

## SERBIE



### MISSION DE L'ORGANISATION POUR LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION EN EUROPE (OSCE) POUR LA SERBIE DU SUD

Existe depuis mai 2001

Contribution canadienne de 2001 à 2002 : un agent de police

Langue de travail : anglais

## Objectif

Afin de contribuer à la stabilité et à la sécurité de la région, on a décidé de déployer des agents de police multiethniques, une fois leur formation commune terminée, au sein du service de police existant de la Serbie du Sud, dans le but de rééquilibrer la présence ethnique albanaise dans les structures de la police.

## Activités

Les agents de police ont fait office d'enseignants, de conseillers et d'agents d'information en aidant les nouveaux cadets de la police pendant leur formation. Ils étaient responsables d'élaborer des normes de formation adéquates et applicables. Ils ont également préselectionné les nouveaux cadets afin d'assurer le respect des exigences du cours et ont aidé à l'examen et à l'évaluation de tous les cadets.

On a déployé un agent canadien à l'école de formation de la police de Mitrovo Polje, en Serbie du Sud, où il était responsable de l'élaboration, de la préparation et de la prestation des cours de police générale dans le cadre d'une formation de 12 semaines. Les cours comprenaient les principes policiers démocratiques, les questions liées au genre, la gestion des lieux de crime et la sensibilisation à la violence familiale. Après avoir passé plusieurs mois au Centre de formation de la police, cet agent a été muté à Belgrade comme gestionnaire de programme responsable de la politique sur le crime organisé en vertu de l'initiative de réforme de la police serbe, initiative parrainée par l'OSCE.

## Défis

Un des défis est de continuer à assurer la continuité d'un programme professionnel de formation policière multiethnique qui garantira des normes de police acceptables dans les provinces de Serbie du Sud de Presevo, Medvedja et Bujanovac.

# TIMOR-LESTE



**MISSION D'APPUI DES NATIONS UNIES  
AU TIMOR-ORIENTAL (MANUTO)  
REBAPTISÉ TIMOR LESTE, AUPARAVANT  
CONNUE SOUS LE NOM  
D'ADMINISTRATION TRANSITOIRE DES  
NATIONS UNIES AU TIMOR-ORIENTAL  
(ATNUTO)**

**Existe depuis mai 2003**

**Contribution canadienne de 2001 à 2003 :  
20 agents de police**

**Langue de travail : anglais**

## Mandat

Le 20 mai 2002, lorsque le Timor-Oriental est devenu un pays indépendant après un processus de transition de trois ans sous la direction de l'ONU, on a changé le nom de la mission de l'ONU, auparavant Administration transitoire des Nations Unies au Timor-Oriental (ATNUTO), pour Mission d'appui des Nations Unies au Timor-Oriental (MANUTO). Le nouveau pays a changé son nom pour Timor-Leste.

La mission a pour mandat de fournir une aide aux principales structures administratives, essentielles à la viabilité et à la stabilité politique du Timor-Oriental, dont l'application de la loi provisoire et les fonctions liées à la sécurité publique, ainsi qu'une aide à la mise sur pied du service de police national du Timor-Leste (PNTL).

## Objectifs

Les principales tâches de la Police des Nations Unies (PNU) consistaient à préparer la PNTL à la passation complète des services de police de direction ainsi qu'à fournir une influence positive et professionnelle sur les opérations de l'ONU au sein de la MANUTO.

## Activités

Les agents ont aidé la MANUTO en ce qui concerne les services de police de direction et ont transmis à la PNTL les connaissances requises pour une éventuelle passation de toutes les fonctions policières. Ils ont également aidé la MANUTO et les cadres supérieurs de la PNTL à planifier les opérations policières de façon stratégique.

Les agents ont également formé les membres de la police locale et leur ont transmis leurs connaissances afin qu'ils puissent un jour assumer la responsabilité totale de l'école de police et du programme d'instruction. Dans le cadre de leurs fonctions, les agents ont continué





à fournir une formation pratique et une formation sur place. Ils ont surveillé les membres du personnel de la PNTL et leur ont donné des conseils pour une éventuelle passation de toutes les fonctions policières.

Les agents de police canadiens sont actifs dans tous les domaines de l'administration et des opérations de l'application de la loi. Tous les agents de police canadiens participent activement à l'encadrement et à la direction des agents de la PNTL dans leurs activités quotidiennes. Parmi les domaines de perfectionnement, citons la formation aux bonnes techniques à utiliser pour protéger les lieux de crime, la prise de déclarations du témoin, du suspect ou de la victime, les patrouilles communautaires, tant à pied qu'à bord des véhicules de police, les procédures d'arrestation et la rédaction du dossier d'enquête destiné au tribunal. Le programme est similaire aux programmes de formation pratique des recrues, offert aux agents de police du Canada.

Au cours des deux dernières années, les agents canadiens ont occupé un certain nombre de postes en vue à la police des Nations Unies, dont ceux de chef des opérations, chef des enquêtes nationales, chef de la planification stratégique, adjoint spécial du commissaire de police, chef de district, responsable des groupes des personnes vulnérables et du crime organisé ainsi que conseillers techniques pour les groupes spécialisés commandés par les agents de la PNTL.

En novembre 2001, on a nommé le commissaire adjoint Peter Miller, de la GRC, au poste de commissaire de la police des Nations Unies au Timor-Leste.

## **Initiatives entreprises avec la collectivité locale et la jeunesse**

Dans tout le Timor-Leste, les agents de police canadiens vivent et travaillent dans les collectivités qu'ils servent. La philosophie canadienne d'un service à l'esprit communautaire leur a valu des louanges et un respect considérable pour leur dévouement et leur service de qualité.

Le Canada verse 50 000 \$CAN à la PNTL pour les initiatives de police communautaire. Ces initiatives permettront d'améliorer l'image de la police, de favoriser la confiance de la collectivité et d'établir un contact avec les enfants, en vue d'instaurer la confiance et de leur apprendre que les membres de la police sont leurs amis. Afin d'obtenir des fonds avec le concours d'autres donateurs, on a prévu une campagne d'affichage, un tournoi de football américain, des programmes de patrouilles cyclistes et de « formation des formateurs ».



## Réalisations

Pour ce qui est du recrutement et de la formation de policiers pour la PNTL, on approche de la cible de 2 830 agents pour juin 2003. La formation en cours d'emploi est axée sur la gestion de niveau intermédiaire et supérieur, étant donné que les agents sont promus aux rangs supérieurs de l'organisation.

On intègre les agents de police de la PNTL à toutes les facettes de la police, et ce, sous l'étroite supervision de leurs collègues de l'ONU.

Conformément à la passation des services de police, la police locale commande désormais un certain nombre de districts et de groupes spéciaux. Dans le cadre de cette disposition, la police internationale et la police nationale opèrent en tant que service conjoint sous le commandement unifié du commissaire de la police des Nations Unies.



## Défis

D'ici janvier 2004, la passation sera terminée, et on confèrera de la PNTL le commandement et le contrôle complets de la police de tout le pays. Après janvier 2004, un nombre limité de membres de la police internationale continueront à jouer un rôle consultatif. Le gouvernement local et la communauté internationale travailleront de concert à stimuler le développement judiciaire.

Depuis l'indépendance du Timor-Leste, la criminalité est restée relativement faible. Toutefois, l'émergence de groupes divers ayant des arrières pensées menace de déstabiliser la situation en matière de sécurité. Afin de contrer ces récentes tendances, on fait des efforts, à l'échelle internationale et nationale, pour renforcer la capacité de l'armée et de la police au Timor-Leste.

Aidée du gouvernement local et des pays donateurs, la police des Nations Unies continuera à s'assurer qu'on remédie aux problèmes liés au transport, aux communications et à l'équipement qui font obstacle au développement de la PNTL. Elle continuera également à fournir les ressources et le soutien nécessaires.



**SIERRA  
LEONE**



**MISSION D'ASSISTANCE DES NATIONS  
UNIES EN SIERRA LEONE (MINUSIL)**

**Existe depuis le 22 octobre 1999  
Contribution canadienne de 2001 à 2003 :  
jusqu'à sept agents de police  
Langue de travail : anglais**

## **Mandat**

La MINUSIL a pour mandat d'offrir un milieu sûr et protégé à toutes les personnes en s'assurant que les organismes civils d'application de la loi fonctionnent conformément aux normes reconnues internationalement, et respectent les libertés fondamentales et les droits de la personne reconnus internationalement.

La MINUSIL a également comme mandat d'aider le gouvernement de la Sierra Leone dans ses efforts à étendre son autorité ainsi qu'à rétablir la loi, l'ordre et la stabilité.

## **Objectifs de la police**

Les objectifs de la police sont de soutenir le mandat de la MINUSIL en conseillant et en aidant le service de police de la Sierra Leone (SPSL) en ce qui concerne la restructuration et la formation.

Ils sont aussi d'influer positivement sur la mission des Nations Unies en affectant stratégiquement des membres de la police canadienne au sein de l'organisation de la police civile (CIVPOL).

## **Activités**

Les membres de la police canadienne conseillent et aident le SPSL à élaborer des programmes de formation et de recrutement professionnels ainsi qu'à mettre sur pied et à assurer des opérations policières professionnelles et démocratiques dans des régions désignées, qui peuvent comprendre les camps de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (DDR). De plus, ils aident à l'administration professionnelle du volet de la mission de la CIVPOL consacré à la MINUSIL.



## Réalisations

Les agents de police canadiens ont joué un rôle dans tous les aspects de la formation et du perfectionnement administrés par l'École de Hastings, aux abords de la capitale de Freetown. Cette aide comportait l'élaboration du contenu des cours et des normes de formation dans les domaines des tactiques défensives de la police et des modèles d'intervention visant à gérer les incidents violents. Les agents de police canadiens ont participé à la conception, à l'élaboration et à la prestation d'un cours de « formation des formateurs » pour le SPSL, qui était destiné à contribuer à la prestation de programmes de formation à l'intention des agents. Le contenu du cours offert comprenait différents pactes internationaux sur les droits de la personne, que la police est obligée de respecter.

Les agents de police canadiens ont travaillé avec les cadres supérieurs du SPSL à élaborer de nouvelles politiques de recrutement et de promotion. Ces dernières englobaient la rédaction d'examens d'entrée et l'administration d'un programme d'essai transparent avec le traitement de plus de 500 examens de candidatures.

De plus, les Canadiens ont aidé à l'élaboration de barèmes d'examen et de correction pour les recrues qui doivent suivre une rééducation professionnelle de deux semaines à l'École de formation policière de Hastings.

On veille constamment à ce que les normes d'examen soient bien administrées et qu'elles répondent aux besoins de l'organisation.

# SIERRA LEONE



## SIERRA LEONE : DÉTACHEMENT AUPRÈS DU TRIBUNAL SPÉCIAL POUR LA SIERRA LEONE (TSSL)

Existe depuis octobre 2002

Contribution canadienne de 2001 à 2003 : un agent de police

Langue de travail : anglais

### Mandat

On a mis sur pied le Tribunal spécial pour la Sierra Leone en vue d'enquêter sur les crimes graves perpétrés contre les citoyens pendant la période de troubles qui a précédé la participation de la Mission d'assistance des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL), en 1999.

Parmi ces crimes, citons les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre et d'autres violations graves du droit humanitaire international et de la loi de la Sierra Leone. Les diamants et le contrôle du commerce de diamants sont à l'origine de ce conflit qui a duré dix ans.

Contrairement à d'autres tribunaux internationaux tels que le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et le Tribunal pénal international pour le Rwanda, établis en vertu des résolutions du Conseil de sécurité et constitués des organes subsidiaires de l'ONU, on a instauré le Tribunal spécial pour la Sierra Leone à la suite d'un accord conclu entre l'ONU et le gouvernement de la Sierra Leone.

### Objectifs

La mission a pour but d'identifier et de poursuivre devant le Tribunal spécial les personnes qui portent la plus grande responsabilité des violations des droits de la personne commises en Sierra Leone pendant la période de troubles qui a précédé la participation de la Mission d'assistance des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL), en 1999.

### Activités

Travaillant avec une équipe multinationale sous la direction d'un procureur spécial, les agents détachés ont effectué des enquêtes criminelles complexes qui comprenaient la collecte de preuves matérielles et l'interrogation des témoins.



## Réalisations

Le travail réalisé par l'équipe d'enquête a permis au Tribunal spécial pour la Sierra Leone de rendre ses premiers actes d'accusation en mars 2003. Sept anciens dirigeants de la junte du Front révolutionnaire uni (FRU) et du Conseil dirigeant des forces armées, ainsi qu'un ministre du gouvernement actuel, ont été accusés de crimes de guerre commis pendant le conflit civil, qui a affligé le pays pendant dix ans. Parmi les accusés, on comptait le dirigeant du FRU, plusieurs commandants des champs de bataille et des hommes politiques locaux. Le Tribunal spécial poursuit son travail à l'intérieur et à l'extérieur du pays, en vue d'identifier les personnes qui portent la plus grande responsabilité des crimes de guerre commis en Sierra Leone.



**GUINÉE**



## **GUINÉE : DÉTACHEMENT AUPRÈS DU HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS (HCR)**

Existe depuis janvier 2003

Contribution canadienne de 2001 à 2003 :  
deux agents de police

Langue de travail : français



### **Mandat**

Cette mission a pour mandat d'améliorer la capacité de la police guinéenne à régler les problèmes de sécurité dans les milieux des camps de réfugiés. En réponse à une demande du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Canada joue un rôle clé dans la gestion de la sécurité des réfugiés et les activités de liaison et de développement des capacités, en soutenant directement la Brigade mixte pour la sécurité des réfugiés du gouvernement de Guinée.

### **Objectifs**

Les objectifs sont les suivants : Fournir un milieu sûr et protégé à tous les réfugiés des camps, sous la responsabilité du gouvernement de Guinée, en s'assurant que les organismes civils d'application de la loi fonctionnent conformément aux normes reconnues internationalement, tout en respectant les libertés fondamentales et les droits de la personne reconnus internationalement.

Soutenir le mandat du HCR en Guinée, en conseillant et en aidant les forces de sécurité du gouvernement pour la sécurité des réfugiés au développement des capacités, à la restructuration et à la formation.

Exercer une influence positive et professionnelle sur les opérations du HCR, le Bureau de coordination des réfugiés (BCR) de la Guinée et la Brigade mixte de la Guinée.

### **Activités**

Les agents ont accompli des activités liées au développement des capacités et fourni des conseils opportuns au gouvernement de Guinée, au HCR, au BCR et à la Brigade mixte, sur les mesures relatives au développement des capacités ainsi que sur les exigences et les activités propres à la formation. De même, avec le concours des membres du personnel du HCR, les agents ont planifié, élaboré et fourni une aide technique visant à mettre en œuvre un programme

national structuré avec des modules de formation précis à l'intention des agents de la Brigade mixte, en ce qui concerne la sécurité publique.

Les agents ont analysé les mesures de sécurité des camps de réfugiés existants et fourni des conseils au sujet de leur mise en œuvre. Ils ont également assuré la liaison entre le HCR, le Bureau de coordination des réfugiés (BCR) de la Guinée et la Brigade mixte. De plus, les agents rendaient constamment compte de leurs activités au représentant du HCR du pays, par l'entremise du chef du bureau satellite, et fournissaient des conseils analytiques opportuns et une opinion professionnelle sur les affaires liées à la sécurité des camps de réfugiés en Guinée.

## Réalisations

La planification, l'application, la gestion et la surveillance de normes policières adaptées à un milieu complexe où vivent des réfugiés, permettront au HCR d'influer directement sur le gouvernement et de participer efficacement, d'une manière qui soutient le mieux le gouvernement à assumer ses responsabilités dans le cadre de la protection du statut d'asile pour les réfugiés non suspects qui entrent dans son territoire. On met l'accent sur l'aide au gouvernement de Guinée à assumer ses responsabilités, alors que le thème prépondérant et les activités quotidiennes porteront sur l'application de mesures visant à créer une capacité dans un délai strictement défini et en s'assurant d'une « passation » efficace de tâches à un homologue supérieur de Guinée.





## Autres documents à consulter

Arrangement sur la police civile au Canada, cadre stratégique

Arrangement sur la police civile au Canada, Rapport annuel 2001-2003

Énoncé directionnel de la GRC pour 2003-2004